30e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 10 décembre 2019 – 19 h
École Secondaire Népisiguit (915 rue Sainte-Anne, Bathurst)

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance et appel nominal

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et invite les membres autour de la table à se présenter à tour de rôle.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem, Richard Gallant, Gérard Robichaud, Nathalie Mallais Comeau, Marie-France Maltais, Marcel Basque, Mario Pelletier, Rémi Hébert, Danny Comeau

Directeur général : Marc Pelletier

Directeur des services administratifs et financiers : Éloi Doucet

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion publique du 10 décembre 2019

MOTION 283, RÉSOLUTION 30-3.1

Le conseiller Basque propose
Appuyé par le conseiller Robichaud

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 10 décembre 2019

Adoptée

4. Forum de discussion – CPAÉ École Secondaire Népisiguit

La présidente inivite le porte parole du CPAÉ à venir présenter au Conseil leur réflexion sur les finalités.
Le directeur de l'école monsieur Paul Thibodeau fera la présentation conjointement avec la présidente du CPAÉ madame Nicole Daigle. Le directeur adjoint, monsieur Stéphane Hachey présentera à la toute fin un projet spécial présentement en cours à l'ESN.
Madame Daigle débute en soulignant l'importance du comité de parents à cette école. Elle ajoute que la grande priorité de l'école est : le mieux-être des élèves et du personnel. L'école en a fait sa grande priorité particulièrement à la suite des événements tragiques de l'an dernier et la volonté de travailler avec les jeunes sur la résilience, la confiance en soi et l'estime de soi. Voici des exemples de projets à l'ESN :

- **Semaine du mieux-être** : en octobre dernier des activités ont été organisées pour les élèves et le personnel dans le but de conscientiser sur ce qu'est le mieux-être et qu'est-ce que l'on peut faire pour prendre soin de soi.
- **Bell Cause pour la cause** : se veut des activités importantes qui permettent la continuité d'initier les élèves sur la santé mentale pour contrer la dépression, l'anxiété, les pensées suicidaires, etc.
- **Fondation Jasmin Roy** : programme d'accompagnement aux 2 semaines dans le but de préparer des activités à l'école et c'est grâce à la générosité d'un parent de la communauté qu'une somme considérable a pu être amassée pour permettre de l'accompagnement aux élèves, des activités à l'école et chaque année un montant de 10 000 $ permet de libérer une personne une journée par semaine pour travailler sur le thème du mieux-être à l'école.
- **Comité communautaire :** la direction de l'école applaudi l'initiative du DSFNE qui a pris en main ce projet afin de sensibiliser toute la communauté et rallier tous les paliers communautaires à se questionner sur : « qu'est-ce que l'on fait comme communauté pour accompagner nos jeunes sur le mieux-être et comment on peut le faire »
- **Alliance pro-jeunesse :** ce projet est associé avec la même personne que le projet Bell Cause pour la cause et des modules portant sur la santé mentale qui visent des groupes de 8 à 15 élèves leurs permettent de reconnaître les difficultés ou les signes et quelles sont les stratégies à mettre en place.

- **Développement des compétences :** activités favorisant le développement des compétences des élèves ex. : rebelles en forme, micro-pousses, vision verte, etc.

Monsieur Stéphane Hachey présente à son tour le projet ACE. Il s'agit d'un projet-pilote sur l'apprentissage de la citoyenneté et l'engagement. La raison d'être du projet est axée sur le mieux-être des élèves et a pour but de développer et appliquer des apprentissages signifiants qui permettra aux élèves dès la 9e année de s'engager à fond à l'école.

Objectif : permettre aux élèves :
- d'apprendre à se connaître et s'ouvrir au monde
- de choisir un projet selon ses passions, ses intérêts
- de réaliser son projet (individuel ou en groupe)

Rôle de l'élève :
- choisir et mener son projet à terme
- gestion quotidienne du projet (en collaboration avec l'équipe d'amélioration du district)
- développer ses compétences
- participer à l'évaluation du projet

Structure :
- comité enseignant qui travaille en collaboration avec l'équipe d'amélioration du DSFNE
- élèves de 9e année au 2e semestre
  -phase 1 - 2 h par semaine pour 28 semaines
  -phase 2 – mise en œuvre du projet
  -phase 3 – présentation du projet - célébration

La présidente félicite ces initiatives et ajoute que ce projet est très intéressant et cadre bien avec les finalités du Conseil. Elle remercie le CPAÉ pour son implication au sein de leur école.

5. Honneur au mérite

La présidente fait l'introduction du programme honneur au mérite du Conseil. Ce soir le Conseil rend hommage à madame Cassandre Arseneau, enseignante de musique et de français à l'école Secondaire Népisiguit. Madame Arseneau est une artiste dans l'âme qui n'hésite pas à investir son temps et ses expertises au bien-être de tous ses élèves.

La présidente et les membres du Conseil félicitent chaleureusement madame Arseneau pour son incommensurable implication envers les élèves et son école.

6. Adoption du procès-verbal de la réunion publique du 8 octobre 2019

MOTION 284, RÉSOLUTION 30-6.0
La conseillère Maltais propose
Appuyée par le conseiller Basque

QUE soit accepté , tel que présenté le procès-verbal de la réunion publique du 8 octobre 2019.

Adoptée

7. Suivi découlant du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2019

Sans objet

8. Correspondance

8.1 Réponse du ministre à notre lettre sur les fonds additionnels alloués pour le PLOE
8.2 Réponse du sous-ministre au sujet du plan de dépenses 2019-2020 du DSFNE
8.3 Réponse du recteur de l'UdeM et président de l'ICRML, monsieur Jacques Paul Couturier à notre lettre du 15 octobre concernant l'étude sociolinguistique pour la région Bathurst Est
8.4 Rapport annuel 2018-2019 du District scolaire francophone Sud
8.5 Lettre AFPNB – demande de rencontre avec le CED

La présidente informe que cette correspondance est pour dépôt au Conseil seulement. On questionne deux d'entre elles, soit la lettre au point 8.3 à savoir s'il y a de nouveaux développements dans ce dossier et celle au point 8.5. puisqu'une rencontre avec le CED a déjà eu lieu avec cet organisme.

9. Politiques du CÉD

9.1 Politique 1.9 – Mandat de l'élève conseiller au CED

MOTION 285, RÉSOLUTION 30-9.1

Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Comeau

QUE soit approuvée par le Conseil d'éducation la politique 1.9 – Mandat de l'élève conseiller au CED.

Adoptée

9.2 Politique 1.8 – Réunions du CED – Annexe II

MOTION 286, RÉSOLUTION 30-9.2
Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais

QUE soient approuvées par le Conseil d'éducation les modifications apportées à l'annexe II de la politique 1.8 – Réunions du CED, selon le nouveau gabarit d'ordre du jour de la réunion publique avec la modification suivante :
- Point 12. Parole au public

Adoptée

9.3 Politique 1.6 – Coût de la gouverne

MOTION 287, RÉSOLUTION 30-9.3
Le conseiller Pelletier propose
Appuyé par le conseiller Basque

QUE soit approuvé par le Conseil d'éducation, l'ajout du point 1.6.7 à la politique 1.6 – Coût de la gouverne pour se lire comme suit :
1.6.7 Lorsque survient le décès d'un membre du Conseil ou celui du décès d'un membre de sa famille immédiate (père, mère, sœur, frère, enfants ou conjoint) un montant de 50 $ sera alloué pour un achat quelconque ou un don à un organisme, selon le désir de la famille, en guise de témoignage de sympathie de la part du Conseil d'éducation à la famille éprouvée.

Adoptée

10. Rapports

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Finances

10.1.1.1.1 Budget du CED 2019-2020 en date du 30 novembre 2019
La porte-parole du comité donne quelques précisions sur le rapport présenté. Les dépenses en date du 30 novembre se chiffrent à 67 380 $ et la balance reflète un solde de 97 417 $.

10.1.1.1.2 Budget d'exploitation 2019-2020

MOTION 288, RÉSOLUTION 30-10.1.1.1.2
La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Pelletier

QUE soit approuvé tel que présenté, le rapport financier du budget d'exploitation du DSFNE pour l'année financière se terminant le 31 mars 2020, incluant les dépenses au 30 novembre 2019, reflétant un déficit de (492 273 $).

Un conseiller soulève le fait qu'il y a un manque à gagner pour répondre aux besoins de nos écoles.

1 contre (cons.Robichaud) Adoptée

10.1.1.2 Infrastructures

10.1.1.2.1 Parcelle de terrain – Polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet

MOTION 289, RÉSOLUTION 30-10.1.1.2.1
Le conseiller Basque propose
Appuyé par le conseiller Robichaud

QUE le Conseil d'éducation du DSFNE cède un droit de passage aux propriétés avec les PID 20388104, 20484556 et 20484549 de la Polyvalente Louis-Mailloux (Caraquet) à la Ville de Caraquet dans le cadre du projet Centre des Générations de Caraquet.

Adoptée

10.1.1.2.2 Parcelle de terrain - école Cité de l'Amitié de Bathurst

MOTION 290, RÉSOLUTION 30-10.1.1.2.2
Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Pelletier

QUE le Conseil d'éducation du DSFNE cède des parcelles de terrain des propriétés avec les PID 20678652 de l'École Cité de l'Amitié (Bathurst) dans le cadre d'un projet Résidences Habitat Soleil encadré par le Ministère du Développement social.

Adoptée

10.1.1.3 Comité des politiques
Le porte-parole du comité souligne qu'une rencontre a eu lieu le 5 novembre dernier lors de laquelle ils ont pu réviser les politiques 1.6, 1.8 et préparer l'ébauche de la politique 1.9. Le comité devrait se rencontrer prochainement.

10.1.1.4 Comité consultatif provincial des programmes d'études (CCPPE)
La conseillère Maltais déposera un rapport à la réunion de janvier prochain.

10.2 Autres
Sans objet

10.3 Rapport de la présidence

La présidente souligne que deux rapports ont été soumis, soit celui de novembre puisque la réunion était annulée et celui de décembre. Elle ajoute que le ministre fera une tournée provinciale en lien avec la parution du livre vert en janvier et février 2020. Ces consultations s'adresseront à des groupes d'élèves, du personnel enseignant, la communauté et le CED demandera à le rencontrer lorsqu'il sera dans la Péninsule acadienne.

Un conseiller mentionne que suite au dépôt d'aujourd'hui du budget capital notre Conseil devrait émettre un communiqué de presse pour démontrer notre insatisfaction par rapport à la situation actuelle.

MOTION 291, RÉSOLUTION 30-10.3
Le conseiller Pelletier propose
Appuyé par le conseiller Robichaud

QUE le Conseil d'éducation émette un communiqué de presse pour signifier nos préoccupations et dénoncer l'injustice face au non financement des infrastructures de notre district scolaire versus celui versé aux districts du sud de la province.

Adoptée

10.4 Rapport de la direction générale

10.4.1 Capsule sur les finalités du CED
Le directeur général présente à l'aide d'un visuel la structure de l'équipe stratégique (ÉS) mise en place au district et qui a pour mandat l'atteinte du mieux-être, la réussite éducative de nos élèves et des finalités du Conseil.

L'équipe stratégique (ÉS) est composée de plusieurs membres du personnel de divers secteurs et se rencontre sur une base régulière pour adresser les défis que certains élèves rencontrent. Elle est amenée à prendre les meilleures décisions face à la réussite éducative de ces élèves. Le personnel a développé différents outils pour s'assurer de l'efficacité de l'ÉS. Ces outils ont bien été reçus par le MEDPE; on les a même étendus à d'autres districts de la province.
Ces outils regroupent :

1) Processus de l'équipe stratégique : ressemble à quoi une ÉS fonctionnelle
2) Processus d'accompagnement : comment on accompagne ces ÉS et comment on peut améliorer le processus
3) Outil de mesure : sondage qui permet à l'école de s'auto-évaluer par rapport au fonctionnement de son ÉS et permet d'offrir un résultat à l'école

Le directeur général poursuit sa présentation en apportant plus de précision sur les éléments qui font partie intégrante des outils développés.

10.5 Lettre de la FJFNB – nomination du nouvel élève conseiller 2019-2020

MOTION 292, RÉSOLUTION 30-10.5
Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Basque

QUE le Conseil d'éducation fasse parvenir une lettre au ministre Cardy, afin que soit entérinée la nomination de la nouvelle élève conseillère, Yanilou Babineau de la Polyvalente Roland-Pépin pour l'année scolaire 2019-2020.

Il est sugéré d'annexer une copie de la politique 1.9 – Mandat de l'élève conseiller au CED à cette lettre.

Adoptée

10.6 Discussion tenue à huis clos en réunion de travail du 3 décembre 2019

MOTION 293, RÉSOLUTION 30-10.6
Le conseiller Basque propose
Appuyé par la conseillère Mallais Comeau

QUE soit entérinée la décision prise au point 6. de l'ordre du jour de la réunion de travail supplémentaire du 3 décembre 2019.

Adoptée

10.7 PALC – rencontre 24 et 25 janvier 2020

La présidente mentionne qu'il s'agit d'une formation offerte par l'Université de Moncton et cette possibilité est offerte aux membres du Conseil d'éducation qui souhaitent y participer.

MOTION 294, RÉSOLUTION 30-10.7
Le conseiller Basque propose
Appuyé par le conseiller Gallant

QUE soit approuvée par le Conseil d'éducation, la participation des conseillers(ères) intéressé(e)s à la rencontre PALC les 24 et 25 janvier 2020 à Moncton.

Les conseillers qui ont démontré un intérêt sont : la présidente, les conseillers Gallant et Basque et la conseillère Maltais.

Adoptée

11. Vérification des politiques

11.1 Rapport d'évaluation des politiques

11.1.1 Politique 1.0 « Engagement global en matière de gouverne »

La présidente mentionne que le CED gouverne selon les principes juridiques de l'article 23 sur la Charte des droits et libertés et de la jurisprudence qui l'a interprété et doit assurer un transport scolaire homogène puisqu'il relève de la dimension culturelle et linguistique.

Un conseiller questionne la pertinence des annexes qui sont jointes à la politique 1.0.

MOTION 295, RÉSOLUTION 30-11.1.1
Le conseiller Pelletier propose
Appuyé par le conseiller Basque

QUE la politique 1.0 soit ajoutée à l'ordre du jour de la prochaine réunion de travail pour discuter des modifications à y apporter.

Adoptée

11.1.2 Politique 2.3 « Imputabilité de la direction générale »

La présidente précise que seul le directeur général est redevable au Conseil et ce, selon les critères établis par les politiques de fins et des limites administratives établies par le Conseil

11.2 Rapport de vérification des politiques

11.2.1 Politique 4.0 « Politique de fins »

Le directeur général informe le Conseil du nouveau format de présentation du rapport qui inclut une table des matières qui facilite la lecture de ce rapport et permet de le parcourir plus aisément. Il poursuit en passant sommairement certains éléments du rapport présenté sur les finalités.

MOTION 296, RÉSOLUTION 30-11.2.1
Le conseiller Basque propose
Appuyé par le conseiller Robichaud

QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 4.0 « Politique de fins » tel que présenté par la direction générale.

On félicite le directeur général pour le format de ce rapport qui est très intéressant et judicieux. Toutefois, les membres souhaiteraient que les discussions sur ce rapport soient étendues à une autre réunion de travail.

Adoptée

12. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Le directeur de l'école applaudi l'initiative prise d'offrir de la formation aux CPAÉ en novembre dernier. Celle-ci a permis d'approfondir les connaissances sur le rôle et les responsabilités des CPAÉ.

13. Levée de la séance

Le conseiller Basque propose la levée de la séance à 20 h 50.

Ghislaine Foulem
Présidente

Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du Conseil